



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 juin 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 juillet 2008

**Été Sportif 2008 - Convention cadre de mise à disposition non
exclusive du site du Pré-Leroy aux Associations Sportives**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2008

DELIBERATION D20080244

SPORTS

**Été Sportif 2008 - Convention cadre de mise à disposition non
exclusive du site du Pré-Leroy aux Associations Sportives**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville de Niort propose, pour la troisième année consécutive, des ateliers sportifs en partenariat avec les associations sportives sur le site de Pré-Leroy. Ces activités se dérouleront du 5 juillet au 14 août 2008.

Une convention cadre est proposée pour chaque association sportive qui souhaitera participer aux animations de l'été sportif 2008 en fonction des disponibilités du planning établi par le Service des Sports de la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention cadre d'utilisation du site du Pré-Leroy à souscrire avec les associations sportives intervenant dans le cadre des activités sportives de l'été 2008, à savoir :

- Les Archers Niortais,
- Bicross Club Niortais,
- Gardons le Rythme,
- Niort Hand-ball Souchéen,
- Niort Volley-Ball,
- Stade Niortais Rugby,
- Taekwondo Club Niortais,
- UA St Florent,
- Ultimate Niort,
- Volley Ball Pexinois,
- ASPTT Gymnastique,
- Vent d'Ouest.

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer ladite convention cadre avec les associations sportives partenaires.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE